Collège Robert Doisneau - Itteville Le 17 mars 2016

Madame, Monsieur,

Au cours de sa visite à Vulcania, le 25 mars 2016, votre enfant participe à un atelier pédagogique. Une équipe de télévision souhaite filmer un de ces ateliers. Il s’agit de l’équipe **TLM** pour l’émission **Agora**, magazine de télévision régionale Auvergne/Rhône-Alpes. Elle réalise un reportage sur les coulisses techniques de Vulcania et notamment sur les scientifiques qui animent ces ateliers. L’équipe s’engage à envoyer le fichier de l’émission aux familles dont les enfants seront filmés. La réalisation de ce tournage nécessite votre autorisation, c’est pourquoi je vous demande de compléter l’autorisation ci-dessous pour que votre enfant puisse me la rende dès demain (vendredi 18 mars).

Cordialement.

Vanina Marquès, professeur de SVT.

………………………………………………………………………………………………………………………………

AUTORISATION : à remettre à Mme Marquès ou à tout autre personnel du collège qui transmettra

**Je soussigné ……………………………………………………………………… responsable de l’enfant ………………………………………………………………………………….. autorise l’équipe de télévision TLM de l’émission Agora à filmer mon enfant le vendredi 25 mars au cours d’un atelier pédagogique à Vulcania et à diffuser les images au cours de cette émission.**

**Le 17 mars 2016,**

**Signature :**

Collège Robert Doisneau - Itteville Le 17 mars 2016

Madame, Monsieur,

Au cours de sa visite à Vulcania, le 25 mars 2016, votre enfant participe à un atelier pédagogique. Une équipe de télévision souhaite filmer un de ces ateliers. Il s’agit de l’équipe **TLM** pour l’émission **Agora**, magazine de télévision régionale Auvergne/Rhône-Alpes. Elle réalise un reportage sur les coulisses techniques de Vulcania et notamment sur les scientifiques qui animent ces ateliers. L’équipe s’engage à envoyer le fichier de l’émission aux familles dont les enfants seront filmés. La réalisation de ce tournage nécessite votre autorisation, c’est pourquoi je vous demande de compléter l’autorisation ci-dessous pour que votre enfant puisse me la rende dès demain (vendredi 18 mars).

Cordialement.

Vanina Marquès, professeur de SVT.

………………………………………………………………………………………………………………………………

AUTORISATION : à remettre à Mme Marquès ou à tout autre personnel du collège qui transmettra

**Je soussigné ……………………………………………………………………… responsable de l’enfant ………………………………………………………………………………….. autorise l’équipe de télévision TLM de l’émission Agora à filmer mon enfant le vendredi 25 mars au cours d’un atelier pédagogique à Vulcania et à diffuser les images au cours de cette émission.**

**Le 17 mars 2016,**

**Signature :**